



VILLE DE  
**Millau**

# Rapport de présentation du Budget Primitif 2020

# BUDGET DE LA VILLE DE MILLAU

Le budget 2020 est marqué par son caractère inédit. D'abord, le vote du budget a été largement repoussé du fait de la crise du COVID 19. Ensuite la crise sanitaire a eu une incidence notable sur l'activité des services et sur les finances de la commune au sens large. Enfin, ce budget de régularisation, intervenant en milieu d'exercice, traduit l'alternance politique issue des élections municipales du mois de juin. Ce budget est en tous points unique, et il se doit d'être analysé comme tel.

Malgré ce contexte, l'arbitrage du budget 2020 a été guidé par des objectifs clairs de politique financière : un emprunt prévisionnel inférieur à 3 millions d'euros, et une épargne nette positive. Ces deux objectifs sont atteints, l'emprunt d'équilibre se situant à 1 123 703 euros, et l'épargne nette revient en territoire positif, à plus de 320 000 euros.

Dernière spécificité, le budget 2020, voté au mois de juillet, doit intégrer les résultats du compte administratif 2019, ainsi que les restes à réaliser de 2019 en investissement. Il conviendra dans un premier temps d'expliquer l'équilibre du budget primitif en fonctionnement, à l'aune de l'affectation des résultats antérieurs et des coûts de la crise sanitaire (I). L'équilibre de la section d'investissement, et notamment sa structure de financement entre ressources propres et dette nouvelle, sera ensuite examiné (II). L'évolution du stock de dette et la capacité de désendettement sont présentés en troisième partie (III).

L'exercice 2020 est déjà entamé et a été très affecté par la crise du COVID 19. L'élaboration budgétaire s'est par conséquent davantage apparentée à un exercice de régularisation des actions qui ont déjà pu être engagées. Pour autant le budget se doit d'être sincère et en équilibre. Aussi la volonté de la municipalité est de limiter le recours à l'emprunt sur l'exercice, afin de se dégager des marges de manœuvre financières notamment pour les exercices 2021 et 2022, pour lesquels des engagements financiers importants ont déjà été pris.

### Préambule : L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

L'exercice 2019 présentait :

- Un excédent de fonctionnement de 3 840 020,82 euros
- Un déficit d'exécution de la section d'investissement de 1 623 543,85 euros
- Un solde de restes à réaliser d'investissements de 1 119 931,14 euros

	<b>Solde</b>
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>3 840 020,82 €</b>
<i>Déficit d'investissement 001 D (A)</i>	- 1 623 543,85 €
<i>Déficit des restes à réaliser (B)</i>	- 1 096 545,83 €
Total des déficits à couvrir au 1068 (A+B)	- 2 720 089,68 €
<b>Affectation au 1068 (couverture des déficits)</b>	<b>2 720 089,68 €</b>
<b>Excédent reporté (chapitre 002R)</b>	<b>1 119 931,14 €</b>

Le déficit cumulé de la section d'investissement atteint 2 720 089,68 euros qu'il convient de couvrir par une affectation du résultat d'un montant équivalent au 1068.

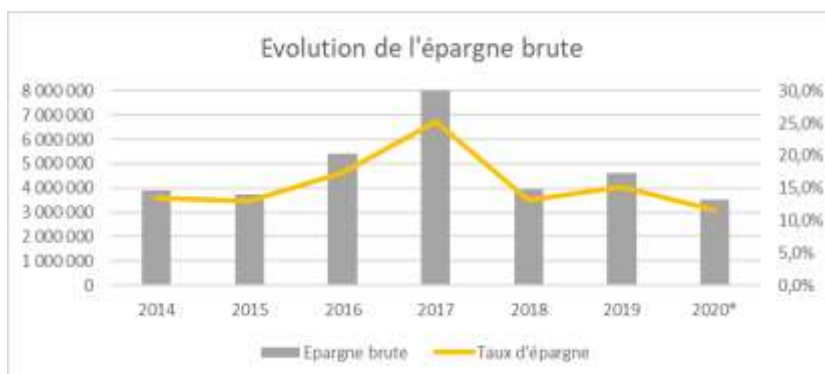
Le solde de 1 119 931,14 euros sera reporté au compte 002R, et contribuera à abonder l'épargne brute de l'exercice 2020.

### 1. FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 30 111 298,29 euros. Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 30 111 298,29 euros, dont 1 119 931,14 euros d'affectation du résultat de fonctionnement.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Ordre	3 509 164	
Réel	26 602 135	30 111 298
<b>Total</b>	<b>30 111 298</b>	<b>30 111 298</b>

L'épargne brute liée à la prévision d'exécution du budget 2020 en dépenses et recettes s'élève à 2 389 233 euros. Le remboursement du capital s'élève quant à lui à 3 185 000 euros (hors prêts relais). Il en résulte une épargne nette négative de -795 767 euros. L'affectation du résultat antérieur de fonctionnement pour 1 119 931 euros concourt à faire passer l'épargne nette en territoire positif.



## 1.1. Les incidences financières de la crise sanitaire.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement intègrent les effets liés à l'état d'urgence sanitaire, dont le coût pour la collectivité s'élève à 487 813 euros.

		<b>Total</b>
Dépenses	-	187 680
Recettes	-	675 493
<b>Coût net</b>	-	<b>487 813</b>

### 1.1.1. Les baisses de recettes de fonctionnement liées à la gestion de la crise sanitaire.

L'effet de la crise sanitaire est particulièrement prononcé sur les recettes qui diminuent de 675 493 euros, de manières plus ou moins directe.

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Total</b>
<b>70 - Produits des services et des domaines</b>	A CARACTERE SPORTIF	- 24 000
	DROITS ET REDEV.A CARACTERE DE LOISIRS	- 24 000
	DROITS STATIONNEMENT, LOCATION VOIE PUBLIQUE	- 110 000
	ENTREES	- 5 000
	REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	- 1 450
	REDEV.ET DROITS SCES A CARACT.SPORTIFS	- 35 000
	REDEVANCE ET DROITS SERVICES CULTURELS	- 63 250
	REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	- 2 033
	REDEVANCES DROITS DES PERI SCOLAIRES	- 24 000
	<b>Total 70 - Produits des services et des domaines</b>	-
<b>73 - Impôts et taxes</b>	DROITS DE PLACE	- 44 000
	TAXE ADDIT. DROIT MUTATION PUB. FONCIERE	- 170 000
	TAXE EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	- 32 000
<b>Total 73 - Impôts et taxes</b>	-	<b>246 000</b>
<b>74 - Subventions, participations, dotations</b>	DEPARTEMENTS	- 5 000
	PARTICIP ETAT MASQUES COVID	74 640
	PARTICIPATION DEPARTEMENT	- 7 000
	SUBVENTIONS PARTICIPATION - AUTRES ORGANISMES	- 23 200
	SUBVENTIONS PARTICIPATION REGIONS	- 14 000
<b>Total 74 - Subventions, participations, dotations</b>		<b>25 440</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	- 9 500
	EXCEDENT DES BUDG. ANNEX. STATIONNEMENT	- 76 700
	HALLES	- 10 000
	REVENUS DES IMMEUBLES	- 31 500
	REVENUS DES IMMEUBLES (CINEMA)	- 8 500
<b>Total 75 - Autres produits de gestion courante</b>	-	<b>136 200</b>
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	LIBERALITES RECUES	- 30 000
<b>Total 77 - Produits exceptionnels</b>	-	<b>30 000</b>

- **Les produits des services marquent un recul de 288 733 euros**, principalement du fait des exonérations de droits d'occupation du domaine publique pour 110 000 euros environ. La fermeture d'équipements culturels, de loisirs ou d'accueil périscolaire expliquent également que les ressources du chapitre 70 diminuent. Ces pertes de ressources s'accompagnent cependant d'une baisse simultanée des dépenses, mais dans une moindre proportion, la masse salariale étant figée.
- **Les impôts et taxes diminuent de 246 000 euros**, car la conjoncture économique dégradée contribue à différer les décisions d'investissement immobiliers, d'où une prévision de recul du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutations par rapport à la prévision initiale (-170 000 euros). Les délibérations d'exonération de droits de places et de taxe locale sur la publicité extérieure, au prorata de la période de confinement, génèrent quant à elles un coût prévisionnel de 76 000 euros.
- **Sur le chapitre 74, subventions reçues et dotations**, le dispositif gouvernemental de participation aux acquisitions de masques permet de dégager une ressource complémentaire de 74 000 euros. Les cofinancements initiés dans le cadre de spectacles à la maison du peuple sont à supprimer, au même titre que les ressources de mécénat ventilées au chapitre 77.
- **Le chapitre 75, autres produits de gestion courante**, est également affecté par la suspension des loyers versés à la commune, au prorata de la période de confinement. Le budget annexe de stationnement, dont les recettes ont été suspendues pendant la période de confinement et restent menacées pour la saison touristique, voit sa contribution au budget principal diminuer de 76 700 euros.

### 1.1.2. L'évolution des dépenses liée à la gestion de la crise sanitaire : 212 000 euros d'économies

Chapitre	Libellé	Total
011	ACCUEIL	- 3 500
	ALIMENTATION	- 7 000
	ANNONCES ET INSERTIONS	- 4 500
	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	3 500
	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	- 8 168
	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES -COVID	6 000
	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES COVID _MASQUES	225 000
	CARBURANTS	- 40 000
	CATALOGUES ET IMPRIMES	- 10 000
	CHANTIER JEUNES	- 1 000
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES - COVID	1 140
	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES (MDP)	- 67 340
	DIVERS CULTURE	- 18 200
	DIVERS L BONNIOL	- 1 000
	FETE ET CEREMONIES	- 2 500
	FETE EAU	- 500
	FETES ET CEREMONIES	- 3 500
	FOURN. NON STOCKABLE - EAU ET ASSAINISSEMENT	- 84 000
	FOURN. NON STOCKABLE - ENERGIE - ELECTRICITE	- 49 000
	FOURNIT.NON STOCKABLE ENERGIE - GAZ	- 5 000
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 900
	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	- 180
	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000
	FOURNITURES SCOLAIRES	- 2 000
	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS )	- 5 000
	GAZ	- 32 000
	GERBES CEREMONIES	- 2 000
	LOCATION MOBILIERES	- 6 000
	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES (EXPOSITION MIRO)	- 10 000
	PRODUITS DE TRAITEMENT	- 2 870
	RECEPTIONS	- 5 500
	TRANSPORTS COLLECTIFS	- 10 000
	TRANSPORTS DE BIENS	- 8 500
<b>Total 011</b>		<b>- 149 718</b>
65	DEPARTEMENTS (sans lien avec le covid19)	- 7 900
	SUBV.FONCTIONNEMENT PERSONNES DROIT PRIVE	- 54 038
	SUBV.FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE	- 500
<b>Total 65</b>		<b>- 62 438</b>

**Sur les charges à caractère général**, la mise en veille des services publics pendant la période de confinement, puis le lent retour à la normal jusqu'au début du mois de juillet ont eu pour conséquence de diminuer plusieurs lignes de dépenses de fonctionnement. En particulier les fluides reculent sensiblement, de même que les prestations liées aux contrats de spectacles, ou encore les carburants pour les véhicules. Au total, la baisse d'activité des services hors plan de continuité d'activité a permis de réduire les dépenses de fonctionnement, hors personnel, de 389 000 euros.

L'épisode d'état d'urgence sanitaire a également généré des dépenses nouvelles, notamment pour l'acquisition de masques pour 225 000 euros, et diverses dépenses de sécurisation, de gel hydro-alcoolique etc. Au total 234 000 euros de charges supplémentaires sont à attribuer à la crise sanitaire.

**Enfin sur le chapitre 65**, les subventions à destination des personnes de droit privé reculent de 54 000 euros, notamment du fait d'actions organisées par le secteur associatif, amenées à être annulées consécutivement à l'état d'urgence sanitaire.

## 1.2. Les recettes de fonctionnement en recul de -1,04%

Chapitre	Libellé	CA 2019	BP 2020	Ecart BP-CA Volume	Evolution BP-CA %
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	186 883,29	0,00	0,00	0,00%
O	Total opérations d'ordre	186 883,29	0,00	0,00	0,00%
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	781 711,65	1 119 931,14	338 219,49	43,27%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	428 698,30	350 000,00	-78 698,30	-18,36%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	1 354 783,13	1 107 867,00	-246 916,13	-18,23%
73	IMPOTS ET TAXES	21 405 801,62	20 994 694,00	-411 107,62	-1,92%
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 528 264,46	5 820 697,00	292 432,54	5,29%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	457 883,77	367 109,15	-90 774,62	-19,82%
76	PRODUITS FINANCIERS	35,75	209 000,00	208 964,25	584515,38%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	283 198,05	142 000,00	-141 198,05	-49,86%
R	Total opérations réelles	30 240 376,73	30 111 298,29	-129 078,44	-0,43%
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>30 427 260,02</b>	<b>30 111 298,29</b>	<b>-315 961,73</b>	<b>-1,04%</b>

**Les prévisions de ressources tablent sur un recul de 1,04% des recettes de fonctionnement**, à -315 961 euros par rapport au CA 2019. Les baisses de ressources, si elles s'expliquent en partie par l'impact de la crise sanitaire décrit plus haut pour -675 500 euros, sont aussi dûes à diverses diminutions, en particulier de l'attribution de compensation au chapitre 73. En effet, le transfert de la piscine municipale à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> septembre 2020 conduit à supprimer 230 000 euros d'attribution de compensation, au prorata des 4 mois restants sur 2020.

Le détail du chapitre 73 est décrit dans le tableau ci-dessous :

Libellé	CA 2019	BP 2020	Ecart	Evolution
TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	16 768 214,00	16 903 933,00	135 719,00	0,81%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 164 002,74	1 931 274,00	-232 728,74	-10,75%
DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	645 268,73	645 960,00	691,27	0,11%
FONDS DE PEREQUATION DES RESS.COMMUNALES ET INTERC	374 057,00	389 527,00	15 470,00	4,14%
TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	438 451,36	460 000,00	21 548,64	4,91%
TAXE EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	122 576,68	98 000,00	-24 576,68	-20,05%
TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	798 906,42	500 000,00	-298 906,42	-37,41%
DROITS DE PLACE	94 324,69	66 000,00	-28 324,69	-30,03%
<b>TOTAL Impôts et taxes</b>	<b>21 405 801,62</b>	<b>20 994 694,00</b>	<b>-411 107,62</b>	<b>-1,92%</b>

La diminution des recettes de fonctionnement est toutefois tempérée par l'**ajustement du chapitre 76, produits financiers**. Les emprunts liés au pôle enseignement supérieur n'ayant pas tous été transférés à la communauté de communes en 2019, il convient d'inscrire les remboursements dus au titre de cet exercice pour les 3 prêts concernés. Pour l'exercice 2020, une convention de refacturation des deux prêts globalisés prévoit le remboursement des échéances, qu'il convient également d'inscrire. Au total sur les exercices 2019 pour 3 emprunts, et pour deux emprunts en 2020, un remboursement total de 209 000 euros est à prévoir au titre de la convention sur l'exercice.

De même le **chapitre 74, subventions et participations**, enregistre une nette progression, de 292 400 euros, d'abord par l'inscription d'une nouvelle recette de l'Education Nationale pour le financement des écoles maternelles privées, pour un montant de 160 000 euros, neutralisé cependant en dépenses de fonctionnement. La mise en place d'un contrat global de territoire refond les ressources de la CAF aux acteurs sociaux et éducatifs, d'où une progression de plus de 120 000 euros de participations de la CAF. Ces recettes sont pour partie neutralisées via une réallocation au secteur associatif.

Libellé	CA 2019	BP 2020	Ecart
DOTATION FORFAITAIRE	2 737 085,00	2 722 864,00	-14 221,00
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	629 018,00	651 634,00	22 616,00
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	547 348,00	559 453,00	12 105,00
COMPENSATION MASQUES	0,00	74 640,00	<b>74 640,00</b>
ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	35 377,00	35 864,00	487,00
ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	839 943,00	876 448,00	36 505,00
FINANCES ET CONTROLE DE GESTION – Chapitre 74	4 788 771,00	4 920 903,00	132 132,00

De plus, les ressources globales ventilées au chapitre 74 (DGF, DNP, DSU etc.) progressent de 132 000 euros par rapport au compte administratif, dont 74 640 euros du fait de la seule compensation pour l'achat de masques pendant la crise. L'évolution des dotations notifiées par l'Etat (DNP, DGF, DSU) est presque gelée, avec une progression limitée à 0,52% par rapport au CA 2019. Les compensations fiscales notifiées progressent en revanche de 4,23% par rapport au CA 2019.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Part forfaitaire	3 995 669	3 534 407	3 031 314	2 745 229	2 755 671	2 737 085	2 722 864
Part DSU	520 279	524 962	530 212	578 300	607 545	629 018	651 634
Part DNP	504 199	559 706	557 808	543 073	545 098	547 348	559 453
<b>DGF totale</b>	<b>5 020 147</b>	<b>4 619 075</b>	<b>4 119 334</b>	<b>3 866 602</b>	<b>3 908 314</b>	<b>3 913 451</b>	<b>3 933 951</b>

Enfin, la prévision au chapitre 013 est plus modeste que les réalisations (-80 000 euros), du fait d'une moindre prise en charge par les assurances des agents absents pour maladie.

### 1.3. Des dépenses de fonctionnement en progression de 958 000 euros, soit +3,7%

Chapitre	Libellé	CA 2019	BP 2020	Ecart Volume	Ecart %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 290 762,82	5 513 581,00	222 818,18	4,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL	14 881 335,66	15 100 000,00	218 664,34	1,5%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	194 148,00	209 500,00	15 352,00	7,9%
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	120 238,61	120 238,61	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 896 022,95	4 329 815,00	433 792,05	11,1%
66	CHARGES FINANCIERES	981 350,42	934 000,00	-47 350,42	-4,8%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	400 647,22	395 000,00	-5 647,22	-1,4%
R	Réel	25 644 267,07	26 602 134,61	957 867,54	3,7%

- Le chapitre 011 progresse d'un peu plus de 220 000, les principales variations sont les suivantes :
  - Un ajustement à la baisse des dépenses de fluides par rapport à l'exercice 2019, marqué par d'importantes fuites d'eau à la piscine, et des frais de gaz importants. Cela s'explique par la résorption

des fuites, l'intégration des avoirs d'assainissement déduits des factures, la baisse concomitante des frais de gaz, les économies liées à la crise, et le transfert à la communauté de commune de la piscine. Au total, la diminution des dépenses fluides est de 489 000 euros par rapport au CA 2019, mais de 174 000 euros par rapport au CA 2018 ;

- Une diminution de 149 000 euros liée aux COVID, expliquée plus haut, et intégrant 175 000 euros de baisse de charges de fluides liée à la baisse d'activité ;
- L'intégration de 87 000 euros de dépenses nouvelles liées au contrat de gestion de la piscine, neutralisé en recettes ;
- 80 000 euros pour l'organisation du Tour de France ;
- 80 000 euros pour l'assistance à l'élaboration d'un contrat global de territoire (co financement CAF) ;
- 70 000 euros de progression des dépenses informatiques, notamment du fait de l'intégration d'un nouveau marché de location de copieurs, et d'une extension de la maintenance informatique ;
- 55 700 euros d'ajustement de dépenses de maintenance des bâtiments ;
- 25 000 euros pour l'audit financier ;
- 20 000 euros d'augmentation des charges de copropriété, de taxes foncières payées et d'honoraires notariaux.

- **Les chapitre 014** enregistre notamment l'évolution des mécanismes de péréquation en dépenses.

Pour 2020, un léger recul du solde net du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) est anticipé.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FPIC versé	51 776	53 283	100 587	164 228	147 979	163 538	186 000
FPIC perçu	226 267	314 595	395 712	384 026	383 905	374 057	389 527
Solde	174 491	261 312	295 125	219 798	235 926	210 519	203 527

- **Le chapitre 65 progresse de 433 792 euros** par rapport au réalisé 2019, essentiellement du fait :
  - D'un ajustement de la subvention d'équilibre au budget annexe de restauration : +152 000 euros par rapport au CA ;
  - De l'ajustement du versement aux écoles maternelles privées : +160 000 euros, neutralisé en recettes ;
  - D'une réallocation de 65 000 euros liée au dispositif de contrat global de territoire
  - La nouvelle imputation de la subvention versée au département pour l'aire de Brocuéjols : +25 000 (anciennement au chapitre 67)
  - L'intégration d'une subvention de 20 000 euros pour l'office du commerce et de l'artisanat (OCA)
- **La chapitre 012, charges de personnel, progresse de 218 000 euros, soit 1,5% sous l'effet notamment :**
  - En nouvelles dépenses :
    - De l'application de l'accord sur les 1607 heures pour 160 000 euros
    - L'application du GVT (glissement vieillesse technicité) pour 85 000 euros
    - 59 000 euros d'effet année pleine pour les recrutements intervenus en cours d'année 2019 ;
    - 70 000 euros pour deux nouveaux recrutements ;
    - 40 000 euros d'heures supplémentaires pour l'organisation des élections ;
    - 20 000 euros au titre de la dernière vague de PPCR ;
    - 20 000 euros au titre de la CAP ;
  - En économies :
    - D'une baisse (minimale) de 135 000 euros liée au transfert des effectifs de la piscine à la communauté de communes ;
    - 2 départs en retraite pour 52 000 euros ;
    - 2 départs en disponibilité pour 40 000 euros ;
    - Divers recrutements retardés du fait d'une année exceptionnelle : environ 60 000 euros
    - Divers départs suite à non-renouvellements de contrats : 40 000 euros

Au global, la masse salariale est prévue à 15 100 000 euros pour l'exercice 2020.



- Une provision de 120 000 euros de dépenses imprévues est affectée au compte 022.
- **Le chapitre 66** poursuit sa décroissance, sous l'effet conjugué des transferts à la communauté de communes et à la baisse continue des taux d'intérêts.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Intérêts</b>	<b>1 126 703</b>	<b>1 250 074</b>	<b>1 192 496</b>	<b>1 118 760</b>	<b>1 036 734</b>	<b>981 350</b>	<b>934 000</b>
Taux moyen	4,10%	3,76%	3,42%	3,29%	3,26%	2,85%	2,85%



Evolution consolidée des intérêts

#### 1.4. Une épargne brute totale de 3 509 164 euros

L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement atteint 3 509 164 euros et se décompose selon :

- 2 590 421 euros de virement à la section d'investissement au compte 023
- 918 742 euros de dotation aux amortissements au compte 042

Hors affectation de l'excédent de 2020, l'épargne brute est de 2 389 232 euros. L'affectation du résultat antérieur de 1,1 millions d'euros explique donc 30% de l'épargne brute attendue sur l'exercice, contre 19% au CA 2019.

## 2. L'INVESTISSEMENT

La proposition budgétaire en investissement tient compte de plusieurs variables :

- La nécessité de limiter le recours à l'emprunt sur l'exercice afin de conserver des marges de manœuvre pour le financement de projets onéreux déjà lancés sur les années 2021 et 2022 ;
- L'ajustement des besoins de financement aux projets techniquement réalisables sur l'exercice. En effet, compte tenu du contexte sanitaire, plusieurs projets ont dû être interrompus ou retardés.

Tout comme pour la section de fonctionnement, le budget d'investissement est un budget de régularisation des inscriptions budgétaires.

### 2.1. L'équilibre de la section d'investissement.

Les inscriptions nouvelles présentent un solde excédentaire 1 096 546 euros, permettant de financer les restes à réaliser (RàR).

	Dépense	Recettes	Solde
Ordre		3 509 164	
Réel	9 200 289	6 787 671	
<b>Total général</b>	<b>9 200 289</b>	<b>10 296 835</b>	<b>1 096 546</b>

En intégrant les RàR, la section d'investissement s'équilibre donc en dépenses et en recettes à 10 296 835 euros.

Le budget d'investissement s'équilibre par :

- Un virement depuis la section de fonctionnement de 2 590 421 euros au compte 021,
- Une dotation de 918 742 euros d'amortissements au compte 041,
- Un emprunt d'équilibre de 1 123 703 euros.

### 2.1.1. Les restes à réaliser

Les restes à réaliser présentent un solde déficitaire de 1 096 546 euros répartis selon :

Dépenses	Recettes
3,747,649	2,651,103

### 2.1.2. Le détail des RàR en recettes

Libellé	RàR - Recettes
BECHES / FONDS BARNIER	753 494
LEADER MEDIATION NUMERIQUE GRAUFESENQUE DM3	1 800
MEDIATION NUMERIQUE GRAUFESENQUE DM3	18 400
EMPRUNT REPORTE	1 373 250
SOLDE SUBV RENOV ENERGETIQUE ECOLE J FERRY	42 578
SUBV MICRO CRECHE	165 122
SUBV POLE PETITE ENFANCE CAF	258 659
SUBVENTION FAISABILITÉ CAHUF	37 800
<b>Total</b>	<b>2 651 103</b>

La moitié des restes à réaliser d'investissement est composée par l'emprunt d'équilibre du CA 2019, contracté en 2019 et mobilisé en 2020.

### 2.1.3. Le détail des RàR en dépenses

Les dépenses reportées sont de 3,7 millions d'euros, dont 1,4 millions recouvrent les grandes opérations pluriannuelles.

	RàR - Dépenses
HORS AP	2 290 923
AP - REVITALISATION URBAINE	691 646
AP CREA	739 872
AP REQUALIFICATION RD 809 - QUAIS	23 284
AP Pôle Petite Enfance	1 923
<b>Total</b>	<b>3 747 649</b>

Les principales opérations (supérieures à 20 000 euros) reportées sont listées ci-dessous :

Opération	Montant
BECHES	632 135
FONDS DE CONCOURS MICRO CRECHE DM1	196 000
PHOTOVOLTAIQUE	147 413
GYMNASE P TORT RENOV BAT025	137 206
FONDS DE CONCOURS 8 RUE ST-ANTOINE DELIB2017/130	81 675
MARCHE EN COURS CIMETIERE FOSSOYAGE+EXTENSION COLOMBARIUM	68 125
MEDIATION NUMERIQUE GRAUFESENQUE DM3	55 200
VOIRIE	54 935
FIBRE ET VIDEO PROTECTION	53 860
PASSERELLE - CONSTRUCTION TRANCHE OPTIONNELLE	46 656
PUECH D ANDAN - VOIRIE CHEMINEMENT BOULEVARD	45 896
LOGICIELS	41 482
BENNE A BEC VILLE PROPRE	33 313
BENNE A BEC THERMIQUE PIAGGIO VILLE PROPRE (MARCHÉ)	31 752
TONDEUSE ISEKI SERRE (MARCHÉ)	28 900
ETUDE GRAUFESENQUE DIAGNOSTIC	25 000
RENOV & EXTENSION CAHUF MMO	24 990
MUSEE RENOV BAT117	22 304
ECOLE J FERRY TRAVAUX ECO007	22 139
GYMNASE P CALES ETUDES DIAGNOSTIC GEOTECH DM1	21 684
AMO matériel et infrastructure informatique téléphonie	21 00

## 2.2. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	Inscriptions Nouvelles	Restes à Réaliser	Total BP+RAR
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 475 724,25	119 237,02	0,00	0,00	0,00
I	Ordre à l'intérieur de la section d'investissement	3 475 724,25	119 237,02	0,00	0,00	0,00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	252 983,14	186 883,29	0,00	0,00	0,00
O	Ordre de section à section	252 983,14	186 883,29	0,00	0,00	0,00
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	0,00	2 734 134,79	1 623 543,85	0,00	1 623 543,85
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	23 602,00	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 506 318,86	4 092 933,63	3 510 073,00	0,00	3 510 073,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 232,43	89 286,52	94 072,00	240 710,34	334 782,34
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	382 566,66	120 465,79	44 500,00	329 768,41	374 268,41
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 167 292,87	1 216 121,87	2 396 500,00	1 811 272,27	4 207 772,27
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 556 562,31	6 730 029,70	1 431 600,00	1 364 161,19	2 795 761,19
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	1 280,00	0,00	0,00	0,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	21 825,55	245 815,78	0,00	1 736,57	1 736,57
R	Réel	11 687 798,68	15 253 670,08	9 200 288,85	3 747 648,78	12 947 937,63
	TOTAL	15 416 506,07	15 559 790,39	9 200 288,85	3 747 648,78	12 947 937,63

Les dépenses nouvelles d'investissement s'établissent à 9,2 millions d'euros, et se décomposent selon :

- 4 millions d'euros de dépenses d'équipement,
- 3,5 millions d'euros de remboursement du capital de la dette,
- 1,6 millions d'euros de déficit reporté.

En y agrégeant les RàR de 3,7 millions d'euros d'équipement uniquement, le budget d'investissement en 2020 est de 12,9 millions d'euros.

### 2.2.1. Les nouvelles dépenses au chapitre 20 – immobilisations incorporelles, et au 204 pour les subventions d'équipement versées.

Le chapitre 20 recense les investissements affectant le patrimoine incorporel de la commune, en particulier les acquisitions de licences informatiques, ou encore diverses études. Un budget de 94 000 euros est inscrit au BP :

Opérations	Montant
mutualisation des sites web	25 000,0
socle serveur mise en place active directory & refont plan R	20 000,0
AD, NORTON GHOST, Antivirus, WDS...	10 000,0
licence Windows entreprise	10 000,0
divers gestion des imprévus	10 000,0
Frais d'étude (IMPLANTATION POLE LUDIQUE)	9 072,0
Solution NANTI 4	5 000,0
Logiciel cartographie	5 000,0

**Le compte 204 est crédité à hauteur de 44 500 euros**, dont 40 000 euros de participation aux programmes de rénovation des façades en cœur de ville, et 4 500 euros de subventions d'équipements aux associations sportives (enveloppe récurrente).

### 2.2.2. Les nouvelles dépenses au chapitre 21 – immobilisations corporelles

Le chapitre 21 comporte 2 396 500 euros d'inscriptions nouvelles pour l'exercice 2020. Les opérations supérieures à 15 000 euros sont listées ci-dessous :

Libellé	Montant
Logis millavois CAHUF	385 000,00
Poids lourd et matériel spécifique	303 000,00
AP CREA	300 000,00
Sécurisation remise en état 20 rue Capelle suite incendie	272 000,00
ECOLES - Installations photovoltaïques	195 000,00
ECOLE JULES FERRY - Remplacement Menuiseries phase 2	160 000,00
AP gymnase Paul Tort	85 000,00
Usine Dataform réparation toiture	60 000,00
ECOLES Rénovation 5 classes + Economies d'énergie	60 000,00
PARC DES SPORTS Création compteur électrique séparé	45 000,00
TONDEUSE Parc des Sports	40 000,00
Ordinateurs fixes effort /maj 50 Windows 7 à remplacer	40 000,00
Equipement informatique des écoles	37 800,00
HOTEL DE VILLE - Amélioration locaux du SI (Clim, serveur,..	25 000,00
Hôtel de ville - réfection toiture guichet unique	25 000,00
ARCHIVES COMMUNALES et réserve Musée - Etudes et MOE	25 000,00
Parc des sports piste d'athlétisme nettoyage retraçage	24 000,00
MUSEE PEGAYROLLES - Réparation TOITURE (suite fuites)	20 000,00
Immeuble 19 Bd RICHARD sécurisation suite mise en péril	15 000,00
MAIRIE ANNEXE- Réfection toiture	15 000,00
Dématérialisation CM tablettes & système vote 35 élus	15 000,00
MUSEE PEGAYROLLES - Sécurisation Salle Expo	15 000,00

### 2.2.3. Les nouvelles dépenses au chapitre 23 – immobilisation en cours : un total de 1 431 600 euros.

Opération	Montant
Aménagement place du Voultre	650 000
Rue Antoine Guy travaux voirie	110 000
Rue de la fraternité - couches roulement	60 000
Etudes rues commerçantes MANDAROUS/PEYSSIERE/LAURET	50 000
Gestion eaux pluviales	50 000
Chemin patte d'oie : démolition reconstruction mûr	40 000
Lampes centre ancien	40 000
Création et renouvellement poteaux incendie	30 000
Programme annuel enfouissement réseaux secs	30 000
Extension fibre -acquisition cameras multi-sites	30 000
Consolidation Mas Rougnous (chutes de rochers)	27 000
Ferme des Truels - couches roulement	26 000
Etudes RD 809	20 000
Quai Sully-Chaliès : clôture aires de jeux	20 000
Etudes passerelle fixe sur le Tarn	20 000
MISE EN SECURITE rue NAULAS	20 000
Coussins berlinois et ralentisseurs	20 000
Colorimétrie place du Voultre	17 000
Quai Sully Chaliès : clôture espace vert	17 000
PARC VICTOIRE-Remplacement JEUX + Réfection SOL	15 000
Piste cyclable parking grave centre hospitalier	15 000
Restauration des collections et œuvres d'art	15 000

### 2.3. Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019	Inscriptions Nouvelles	Restes à Réaliser	Total BP+RAR
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 475 724,25	119 237,02	0,00	0,00	0,00
I	Ordre à l'intérieur de la section d'investissement	3 475 724,25	119 237,02	0,00	0,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	2 590 421,00	0,00	2 590 421,00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	967 087,10	942 972,13	918 742,68	0,00	918 742,68
O	Ordre de section à section	967 087,10	942 972,13	3 509 163,68	0,00	3 509 163,68
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	538 878,74	0,00	0,00	0,00	0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 959 064,10	4 192 689,34	4 124 067,68	0,00	4 124 067,68
13	RECUES	1 580 955,76	1 602 141,02	1 539 900,00	1 112 730,95	2 652 630,95
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 651 000,00	6 972 633,57	1 123 703,32	1 373 250,00	2 496 953,32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	2 573,46	0,00	0,00	0,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	104 000,00	0,00	165 122,00	165 122,00
R	Réel	7 729 898,60	12 874 037,39	6 787 671,00	2 651 102,95	9 438 773,95
	TOTAL	12 172 709,95	13 936 246,54	10 296 834,68	2 651 102,95	12 947 937,63

Les recettes nouvelles d'investissement (hors RàR) sont de 6 787 671 euros, dont :

- 3 509 163 euros issus du suréquilibre de fonctionnement,
- 1 123 703 euros d'emprunt d'équilibre,
- 2 164 205 euros d'affectation du résultat visant à couvrir les déficits, au compte 1068.

- D'autres recettes sont ventilées **au chapitre 10** (dotations et fonds divers) :
  - 1 303 978 euros de FCTVA,
  - 100 000 euros de taxe d'aménagement.

En intégrant l'affectation des résultats au compte 1068, le chapitre 10 totalise 4 124 067 euros d'inscriptions nouvelles.

- **Le chapitre 13** recense les subventions afférentes aux opérations prévues sur 2020 pour un total de 1 539 900 euros.

Opérations	Montants de subventions
CAHUF	267 000
CREA	489 000
ECOLES	121 000
GU	140 000
SINISTRES	70 000
AMENDES POLICE	100 000
VOULTRE	352 900
<b>Total général</b>	<b>1 539 900</b>

Le détail des subventions est listé ci-dessous par opérations :

Opération	Subvention	Montant
CAHUF	SUBVENTION ETAT SUR OPERATION LOGIS MILLAVOIS-CAHUF	233 000
CAHUF	DEPARTEMENTS CAHUF	34 000
CREA	SUBVENTION ETAT SUR AP - CREA	200 000
CREA	SUBVENTION DEPARTEMENT SUR AP - CREA	120 000
CREA	SUBVENTION ETAT TEPCV CREA	84 000
CREA	SUBVENTION REGIONS SUR AP - CREA	75 000
CREA	SUBV COM COM CREA	10 000
ECOLES	SUBV DSIL MENUISERIES ECOLE J.FERRY	121 000
GU	SUBV DSIL GUICHET UNIQUE SOLDE	140 000
SINISTRE	AVANCE SINISTRE 20 RUE DE LA CAPELLE 2020	50 000
SINISTRE	FINANCEMENT TVX ROCHER DE ROUGNOUS	20 000
TAXES	AMENDES DE POLICE	100 000
VOULTRE	SUBVENTION REGION SUR AMENAGEMENT VOULTRE	130 000
VOULTRE	SUBVENTION DEPARTEMENT AMENAGEMENT VOULTRE	100 000
VOULTRE	SUBVENTION ETAT SUR AMENAGEMENT VOULTRE	100 000
VOULTRE	SUBV COM COM AMENAG VOULTRE	22 900

### 3. L'EVOLUTION DU STOCK DE DETTE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Stock de dette (hors RàR)	33 261 629	31 781 251	28 905 499	30 859 639	28 905 499	31 859 639
Capacité de désendettement	14,47	12,81	7,48	11,53	9,75	8,09

Le stock de dette au 31 décembre 2019 s'établissait à 31,8 millions d'euros hors dette reportée.

Il convient d'ajouter à cela un montant de 1 373 250 euros d'emprunt reporté tiré sur 2020, portant le total théorique au 31/12 à 33 232 889 euros.

Il est par ailleurs prévu de rembourser 3 510 073 euros de capital sur l'exercice, et de solliciter un emprunt d'équilibre de 1 123 703 euros, soit un flux de dette nouvelle de -2 387 000 euros.

Sans tenir compte des emprunts transférés à la communauté de communes, le stock de dette prévisionnelle au 31/12/2020 serait de 30 845 889 euros.

En retraitant le prêt du pôle enseignement supérieur transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la communauté de communes pour 600 000 euros, le stock prévisionnel de dette de la ville se situerait au 31/12/2020 à 30 245 890 euros.

#### 4. LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes sont également votés avec affectation des résultats et intégration des reports, lorsqu'il y a des restes à réaliser d'investissement.

##### ▪ 4.1 - Le budget annexe de l'eau

La Ville a délégué la gestion du service de l'eau à la société Véolia via une délégation de service public conclue le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La surtaxe d'eau payée par les usagers auprès du délégataire et reversée à la Ville représentait 433 000 euros de recettes en 2019 suite au rattrapage de versement effectué en 2019 pour le 2<sup>e</sup> semestre 2017. La prévision de recettes a été établie à 400 000 euros pour l'exercice 2020.

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 348 932 euros pour une annuité de 50 345 euros dont 30 909 euros en capital

##### ○ Affectation du résultat

Proposition d'affectation	Solde
001 R	159 109,96 €
Report en fonctionnement 002 R	486 600,28 €

##### ○ Equilibre

SECTION	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	905 099,28	905 099,28
Investissement	1 013 209,24	1 013 209,24
<b>TOTAL</b>	<b>1 918 308,52</b>	<b>1 918 308,52</b>

##### ▪ 4.2 - Le budget annexe d'assainissement

Comme pour la gestion de l'eau, la Ville a conclu en janvier 2018 une nouvelle DSP d'une durée de 15 ans avec la société Aqualter/Nicolin, délégataire de la gestion du réseau d'assainissement, ainsi que de la station d'épuration au travers de la société Millau ASSAINISSEMENT.

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 5 757 145 euros pour une annuité de 553 621 euros dont 264 515 euros en capital

Les amortissements des réseaux et de la nouvelle station d'épuration s'élèvent en 2020 à 382 900 euros.

##### ○ Affectation du résultat

Proposition d'affectation	Montant
1068	94 078,30 €
001 D	72 288,02 €
Report en fonctionnement 002 R	377 615,07 €

##### ○ Equilibre

SECTION	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 283 361,89	1 283 361,89
Investissement	948 333,75	948 333,75
<b>TOTAL</b>	<b>2 231 695,64</b>	<b>2 231 695,64</b>

#### ▪ 4.3 - Le budget annexe de stationnement

Le budget annexe du stationnement enregistre les recettes des collectes (horodateurs) ainsi que le paiement du forfait post-stationnement (FPS) directement par les usagers.

La gestion de la collecte des recettes de stationnement a été renouvelée auprès de la société Q-Park, gestionnaire des parkings Emma Calvé et Capelle par avenant du 16 novembre 2017.

Les recettes des horodateurs s'élèvent habituellement à un montant de 350 000 euros par an. Pour le BP 2020, ces recettes sont amoindries du fait de la crise du COVID et de la gratuité du stationnement instaurée pendant la période de confinement sur la voirie municipale. Cette perte de recette a été estimée à plus de 76 000 euros, qui a également été ajusté sur le reversement au budget principal.

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 518 364 euros pour une annuité de 90 260 euros dont 77 159 euros en capital.

##### ○ Affectation du résultat

Proposition d'affectation	Solde
001 R	61 773,49 €
Report en fonctionnement 002 R	24 36,59 €

##### ○ Equilibre

SECTION	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	332 746,59	332 746,59
Investissement	141 924,92	141 924,92
<b>TOTAL</b>	<b>474 671,51</b>	<b>474 1,51</b>

#### ▪ 4.4 - Le budget annexe de restauration

La cuisine centrale fabrique les repas :

- des écoles publiques et des centres de loisirs de Millau
- du portage à domicile pour les personnes âgées et du foyer Capelle
- de quelques écoles publiques de la Communauté de communes (Creissels, Saint-Beauzély)
- de quelques associations (trait d'union, l'ADMR)

Pour rappel, la cuisine centrale a pris en charge en janvier 2019 la livraison des repas à domicile des personnes âgées, les dépenses inhérentes à ce portage ont été intégrées au Budget annexe de la restauration.

La crise sanitaire et la période de confinement ont entraîné une diminution de l'activité de la cuisine centrale et une baisse du nombre de repas confectionnés entraînant une perte de recettes auprès des usagers chiffrée à 133 000 euros.

Parallèlement, une baisse des approvisionnements alimentaires a été chiffrée à 69 000 euros.

La Ville apporte une subvention d'équilibre de 405 000 euros pour l'exercice 2020 (383 432 euros en 2019).

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 704 370 euros pour une annuité de 119 478 euros dont 91 178 euros en capital

##### ○ Affectation du résultat

Proposition d'affectation	Solde
Affectation à l'exercice 1068	139 348,62 €
001 D	139 348,63€
Report en fonctionnement au 002 R	5 878,51 €



○ Equilibre

<b>SECTION</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	1 371 242,51	1 371 242,51
Investissement	270 548,62	270 548,62
<b>TOTAL</b>	<b>1 641 791,13</b>	<b>1 641 791,13</b>

▪ **4.5 - Le budget annexe du parking Capelle.**

La gestion du parking du centre commercial de La Capelle a été confié à la société Q-Park via la passation d'une délégation de service public conclue pour 10 ans le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

La collectivité a cédé l'usage de 164 places, par convention de concession, à la SAS « La Moitié » contre le paiement d'une indemnité annuelle de 120 000 euros reversée dans sa totalité au délégataire. Ce dernier verse, quant à lui, à la Ville une redevance annuelle de 30 000 euros.

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2020 s'élève à 3 522 151 euros pour une annuité de 296 046 euros dont 120 452 euros en capital

○ Affectation du résultat

<b>Propositions d'affectation</b>	<b>Montant</b>
Affectation au 1068	- €
001 R	357 665,09 €

○ Equilibre

<b>SECTION</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	561 000,00	561 000,00
Investissement	588 962,09	588 962,09
<b>TOTAL</b>	<b>1 149 962,09</b>	<b>1 149 962,09</b>

**Conclusion :**

Les objectifs financiers fixés pour l'élaboration de ce budget sont donc atteints :

- La prévision de dette nouvelle se limite à 1,1 million d'euros, ce qui contribuera à baisser le stock de dette de la commune de 2,4 millions d'euros sur l'exercice passant de 32,6 millions d'euros reports de 2019 inclus à 30,2 millions fin 2020 ;
- La capacité de désendettement prévisionnelle s'établit quant à elle à 8,49 années.